

Accès interdit



Du 15 avril au 30 août

Cette section du sentier est interdite aux randonneurs en période de reproduction et de nidification du Balbuzard. En effet, cet oiseau de proie a fait son nid sur la plate-forme aménagée à cette fin. Vous serez en mesure de l'observer en poursuivant votre randonnée par le sentier du balbuzard.

Nous vous demandons de circuler dans le sentier et de demeurer silencieux jusqu'au poste d'observation.

Merci de votre collaboration.

Credit : R. Lachuramtraye

